PRIORITÉ JEUNESSES

DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CONTRIBUTION DU CRAJEP PDL

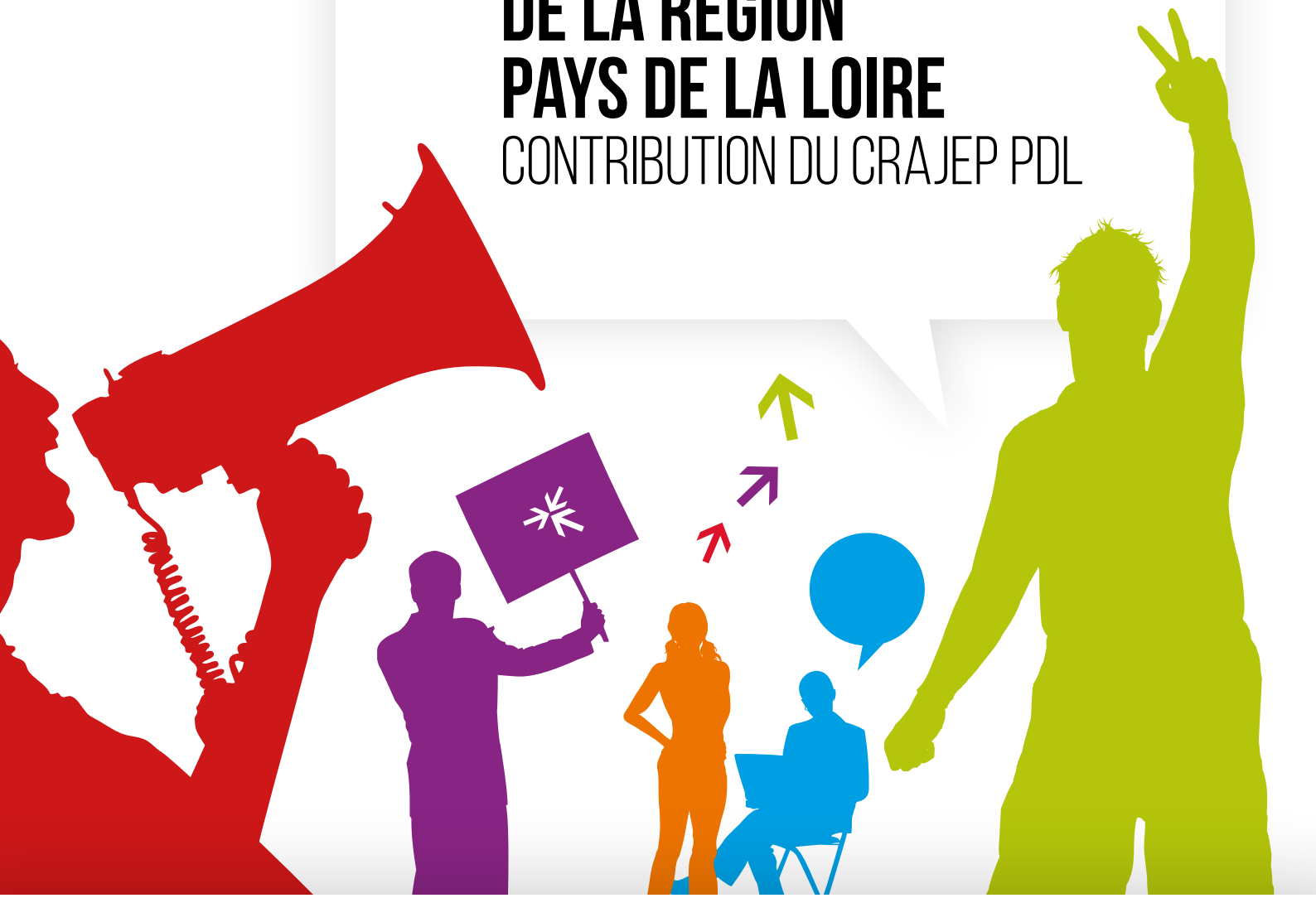

COMITÉ RÉGIONAL
DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

crajep
Pays de la Loire

LA PRÉSIDENTE DE RÉGION A SAISI LE CESER DANS LE CADRE DE SA RÉFLEXION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CHEF DE FILÂT JEUNESSE ET DES ÉVOLUTIONS DE SA POLITIQUE AU REGARD DES ENJEUX IMPACTANT LES JEUNES. AU–DELÀ, ET POUR RÉPONDRE À LA VOLONTÉ DE LARGE CONCERTATION LE CRAJEP PAYS DE LA LOIRE SE PROPOSE DE CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SOUHAITÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL PAYS DE LA LOIRE. POUR LE CRAJEP, LES JEUNES ONT BESOIN DE SOUTIEN ET DE RECON–NAISSANCE : SOUTIEN AU REGARD DES INCERTITUDES QUI L'ENTOURENT, RECONNAISSANCE FACE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX. LE GRENELLE ANNONCÉ EST EN CE SENS TOUT À FAIT OPPORTUN ET ATTENDU COMME LE 1ER RENDEZ VOUS DE CONCERTATION SUR CE SUJET.

AU SOMMAIRE

JEUNESSES DE QUOI PARLONS-NOUS ? P3

CHEF DE FILÂT P3

ORIENTATION - FORMATION - EMPLOI P6

AUTONOMIE P8

VIE SOCIALE - VIVRE ENSEMBLE P9

DÉMOCRATIE ET ENGAGEMENTS P10

JEUNESSES
DE QUOI PARLONS-NOUS ?

IL EXISTE DES TRAITS COMMUNS AUX JEUNESSES D'AUJOURD'HUI QUALIFIÉS SOUVENT D'EFFET YOYO : UNE TEMPORALITÉ DE TRANCHE D'ÂGE QUI SE RALLONGE, DES ALLERS-RETOURS DANS L'AUTONOMIE (EN LIEN AVEC LES POSSIBLES RETOURS AU FOYER PARENTAL/LES ARRÊTS D'ÉTUDE ET DE REPRISES DE FORMATIONS). LE CONTEXTE SOCIÉTAL ACTUEL (COVID, DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES) A ÉTÉ UN RÉVÉLATEUR DES INÉGALITÉS INTRAGÉNÉRATIONNELLES MAIS A AUSSI UN IMPACT EN TERMES DE SOUFFRANCE MENTALE QU'IL EST NÉCESSAIRE DE MESURER.

A la fois catégorie sociale et étape du développement psychologique, il n'est pas possible de réduire les jeunesses à une tranche d'âge. Les fortes différences de réalités sociales, territoriales invitent à parler des jeunesses plutôt que de la jeunesse.
C'est également une période qui tient lieu de sas entre la fin de l'enfance et le début de la vie adulte mais dont les marqueurs symboliques semblent aujourd'hui plus flous.
Chaque individu dans cette individualisation de parcours est désormais sommé de se construire dans une expérience singulière, où il doit pouvoir à la fois adopter les codes de son environnement, mais aussi les adapter en permanence à ses attentes et aux évolutions pour devenir autonome dans la conduite de sa vie. Cette disposition offre une plus grande liberté de réalisation individuelle au travers des choix à opérer dans ses différents projets (projet de formation, professionnel, etc...). Elle fait également peser sur ce même individu une pression significative, dans la responsabilité de ses réussites ou de ses échecs.

Les jeunes vivent donc à la fois une plus grande incertitude et une plus grande pression sociale. Cette incertitude s'ajoute aux questions existentielles « classiques » : construction d'une identité, d'un projet de vie en s'attachant à son environnement affectif proche (souvent familial) tout en s'en détachant dans la recherche d'autonomie et d'individualisation. Pour la médecin pédiatre Françoise Dolto, « L'adolescent, c'est comme une seconde naissance qui se ferait progressivement. Il faut quitter peu à peu la protection familiale comme on a quitté un jour son placenta protecteur. Quitter l'enfance, faire disparaître l'enfant en nous, c'est une mutation. [...]. On sait ce qui meurt, mais on ne voit pas encore vers quoi on va [...]. Les homards, quand ils changent de carapace, perdent d'abord l'ancienne et restent sans défense, le temps d'en fabriquer une nouvelle. Pendant ce temps-là, ils sont très en danger. Pour les adolescents, c'est un peu la même chose. »
Cette étape de vie nécessite donc une attention particulière dans la construction de l'adulte en devenir.

CHEF DE FILÂT

L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DES POLITIQUES JEUNESSES ET AINSI DONNER DAVANTAGE DE COHÉRENCE À L'ACTION PUBLIQUE.
LE DIALOGUE STRUCTURÉ ET LE CHEF DE FILÂT SONT DEUX NOTIONS QUI SONT IDENTIFIÉES DANS LA LOI DE 2017 EN PARTICULIER DANS L'ARTICLE 54. CELA POSE DEUX ENJEUX MAJEURS :
→ LA PLACE DE LA PAROLE DES JEUNES
→ LA PLACE DE LA CONSULTATION ET DE LA CONCERTATION DES ACTEURS JEUNESSES (COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, SERVICE DE L'ÉTAT…)

LA PAROLE DES JEUNES

Un Conseil Régional des jeunes ou une place au CESER par exemple semblent difficiles : demander à un.e jeune de s'engager à 19 ans dans une représentation qui va demander un investissement en temps régulier et sur une période de 5 ou 6 ans est difficile. Le CRAJEP qui a, pendant plusieurs années, animé le précédent CRJ en Pays de la Loire en a conclu à la nécessité d'imaginer pouvoir faire participer les jeunesses aux décisions qui les concernent autrement. Le dialogue structuré est une proposition plus adaptée. C'est avant tout une manière de travailler avec eux, en les associant sur des sujets concrets qui peuvent avoir un impact sur leur vie quotidienne. Le dialogue se construit donc autour d'un pilotage (Région et acteurs associatifs) dans un engagement de cycle de 1 ou 2 ans autour de sujets précis, concrets et d'actualité. Il est visé un aboutissement par un attendu politique (la production visée comme un document, un colloque, une communication web, une proposition de délibération, …) qui sera repris dans l'instance politique concernée. Le dialogue se construit avec plusieurs dizaines de jeunes dans leurs diversités.

LE DIALOGUE STRUCTURÉ : C'EST AUSSI UNE DÉMARCHE QUI S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

Un réel engagement

Le premier ingrédient le plus important est celui de l'attendu politique. Cet ingrédient permet de différencier la consultation, la concertation, la co-construction … car ici les jeunes ne sont pas seulement consultés. Les jeunes ne veulent pas seulement être consultés si on ne revient jamais vers eux et s'ils ne savent pas pourquoi ils ont participé. Ne pas savoir à quoi on contribue génère d' importantes frustrations. Le dialogue structuré souhaite ainsi rompre avec les processus de participation qui n'en ont que le nom.

Du temps et du concret

L'idée ne consiste pas juste à ouvrir un espace sans trop savoir quoi en faire, il ne s'agit pas juste d'organiser un événement ponctuel ou un dialogue avec un élu.

Partenariat

Le troisième ingrédient est l'idée que, notamment en région, il faut copiloter le processus, c'est-à-dire renouer aussi les partenariats entre société civile, État et élus ; à savoir comment redonner sa légitimité au secteur associatif pour qu'il ait aussi son mot à dire dans la construction de politiques publiques.

Expérimentation

L'autre ingrédient est celui des modalités flexibles pour expérimenter. Les modalités flexibles consistent à dire que pour atteindre ces objectifs, il est possible d'inventer, d'expérimenter des modalités pour travailler avec les jeunes et les élu.es. C'est d'abord faire le constat qu'il existe déjà des espaces de participation multiples et variés.

Aller vers

Cette méthode permet d'aller chercher les jeunes et cet « aller vers » ne concerne pas uniquement les jeunes. Il faut redonner les moyens aux associations « d'aller vers », parce que « aller vers » c'est du temps, de la formation, des rencontres et du lien, c'est de la convivialité, … c'est de l'éducation populaire. Il faut reconnaître que la participation demande des prérequis et que ce n'est inné pour personne, élus comme les jeunes. Il faut donc vraiment repenser les formations, y compris celles des élus, sur les questions de démocratie participative, de prise en compte de la parole des jeunes.

LE CHEF DE FILÂT ET LA PLACE DES ACTEURS JEUNESSES

Le chef de filât ne dispose d'aucun pouvoir de contrainte à l'égard des autres collectivités. Il s'agit d'un pouvoir, d'une capacité de coordination, de rationalisation, de réflexion sur l'action des collectivités, des services de l'État et des différents acteurs jeunesse. Le niveau régional est donc l'échelon pertinent pour organiser les débats et chercher une cohérence, une convergence, un partage d'analyse.

Les objectifs sont donc multiples :

→ Faciliter l'élaboration des politiques territoriales concertées à destination des jeunes,
→ Faire de la politique autrement en s'ouvrant à une analyse d'usage, s'inspirant du vécu réel et de ressentis.
→ Structurer les relations des pouvoirs publics avec la société civile organisée et renouer les liens avec les jeunes.

Les politiques de concertation permettent aux élu.e.s de construire des politiques publiques. Pourtant, certaines démarches identifiées dans l'élaboration des nouvelles intercommunalités participent de l'éloignement des citoyens et des citoyennes d'avec la chose publique et de leur capacité à peser sur leur vie quotidienne. Difficile de repérer où se prennent les décisions, d'accéder à leur communication, perception accentuée par la disparition des services publics de proximité. Dans ce contexte, le risque est grand du déséquilibre entre les territoires qu'ils soient ruraux ou grandes agglomérations dans ce que l'action publique produira au bénéfice, ou pas, des habitants.

Depuis plusieurs années, le secteur associatif n'a été que peu, ou pas considéré, subissant un manque d'écoute, une réduction de ses ressources et soutiens. Cette fragilisation du lien associatif accentue les fractures territoriales, quand dans le même temps il est nécessaire de soutenir de nouvelles formes du « faire collectif ».
La fonction des acteurs de jeunesses associatifs est pourtant bien d'agir au quotidien avec et pour les jeunes. Elle est un vecteur et un outil pour faire vivre une parole des jeunesses au sein d'un dialogue structuré.
Comme le rappelle le rapport du CESE sur l'engagement « le dialogue structuré s'inscrit dans des cycles longs, généralement 18 mois, au cours desquels les jeunes s'acclimatent, échangent avec des élus, montent en compétences avec l'objectif d'apporter leur vision, leur expérience et leurs attentes. Au bout de 18 mois ; attendu politique dont les méthodes de travail sont laissées libres et les organisations d'éducation populaire jouent un rôle important dans ce processus.
C'est d'ailleurs le CNAJEP qui coordonne la mise en œuvre du dialogue structuré en France.

PRÉCONISATIONS

1- LANCER LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

2 - INSTITUER LE CHEF DE FILÂT ET LES ESPACES DE CONSULTATION ET CONCERTATION DES ACTEURS JEUNESSES

ORIENTATION - FORMATION - EMPLOI

DES INTERVENTIONS POLITIQUES SPÉCIFIQUES À LA JEUNESSE, INCLUSIVES ET PROSPECTIVES SONT CRUCIALES POUR GARANTIR QUE LES JEUNES NE SOIENT PAS LAISSÉS À L'ABANDON FACE À L'EMPLOI. LE CHÔMAGE DES JEUNES RESTE IMPORTANT ET REPRÉSENTE UN ENJEU CENTRAL. LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE, LES POLITIQUES SOUTENANT L'APPRENTISSAGE ONT DES EFFETS POSITIFS SUR LES COURBES DU CHÔMAGE ET SUR LES TRAJECTOIRES DES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI. NOUS NE POUVONS QUE NOUS EN FÉLICITER ET SOUHAITER UNE POURSUITE DE CES POLITIQUES PUBLIQUES. NÉANMOINS CES CHIFFRES ACTUELS GLOBALEMENT POSITIFS NE DOIVENT PAS FAIRE OUBLIER CEUX QUI N'ONT PAS ACCÈS À L'EMPLOI.

Pendant la période de crise sanitaire, les dispositifs existants (tel que le plan 1 jeune,1 solution) ont montré les limites des mesures d'accompagnement des jeunes vers l'emploi notamment pour une insuffisante prise en compte des besoins et des capacités des territoires. Les objectifs quantitatifs n'ont pas pu être atteints. Un des éléments d'explication qui ressort pour les associations (de l'ESS, du sport) est la réalité qu'elles ont connu pendant la crise, puisqu'elles ont dû globalement réduire voire cesser leur activité.

La volonté plus large de permettre aux jeunes d'accéder à des emplois de qualité, est une des préoccupations constantes de notre coordination et de ses membres. Cela nécessite la mise en place d'un travail partagé sur un ensemble de piliers : conditions d'emploi, de travail, d'accès à la formation tout au long de la vie, d'égalité et prévention des discriminations, conciliation des temps de vie. Quelques constats méritent d'être analysés :

Une insertion plus rapide pour les jeunes venant de l'intérim.

Certains profils de jeunes connaissent des conditions d'insertion relativement favorables depuis 2020. Il s'agit essentiellement des jeunes en fin de mission d'intérim, inscrits en surnombre en mars 2020, mais qui ne se seraient probablement pas inscrits au chômage dans un contexte habituel. Lors du redémarrage de l'économie, ils s'insèrent plus rapidement sur le marché du travail. Les Pays de la Loire constituent la première région de France pour le recours à l'intérim, ce qui explique en partie que 33 % connaissent de relatives facilitées d'insertion.

Des réorientations professionnelles plus fréquentes.

Certains secteurs d'activité ont été très affectés par les différentes restrictions sanitaires, incitant des jeunes à réorienter leur projet professionnel. Ainsi, 9 % des jeunes inscrits à pôle emploi en mars 2020 changent de domaine professionnel de recherche au cours de l'année suivant leur inscription, contre 5 % un an plus tôt. La hausse des réorientations professionnelles est la plus prononcée pour les jeunes recherchant initialement un emploi dans le commerce, la vente, la grande distribution.

Le rôle des associations dans les politiques d'insertion et d'accès à l'emploi, aux côtés et en complémentarité des services de l'État.

Les acteurs du lien social, de l'animation des territoires, de la solidarité, les associations sont des espaces d'engagement, d'apprentissage et de remobilisation qui constituent un terreau propice à de premières expériences professionnelles et formatives pour des jeunes qui ont besoin de concrétiser un projet professionnel et accéder à l'autonomie. Des défis sont lancés pour les associations : la sensibilisation les acteurs associatifs et de leurs partenaires à la question de la qualité des emplois associatifs et l'accompagnement à l'amélioration de leurs pratiques employeurs. L'amélioration de la connaissance du travail associatif, de ses spécificités et de son attractivité.

Un rapport au travail qui évolue.

Le rapport au travail et le rapport aux temps évoluent au niveau des jeunes. Nous connaissons une évolution avec une réelle guerre des places (qui aura les postes les plus intéressants ?), une précarisation, une « uberisation » du travail pour une frange de la jeunesse, une exigence de qualité de travail plus importante pour une autre frange. La vision qu'ont les jeunes du travail est étayée par certaines valeurs clés telles que le droit de toute personne à un revenu, l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, le fait d'avoir un emploi valorisant, et la possibilité de contribuer à la société d'une autre manière que par l'emploi.

Formation/Orientation

Au-delà d'une politique globale, les Conseils Régionaux œuvrent plus spécifiquement sur des champs de compétences sectorielles en direction des jeunesses que sont l'enseignement secondaire et supérieur, la formation professionnelle et l'alternance.

Le Conseil Régional occupe une place singulière dans la politique publique globale d'éducation. Il doit faire face à la fois à une affirmation de ses compétences en matière d'information des jeunes sur l'orientation scolaire et professionnelle mais aussi la perte, en 2018, de la compétence relative au pilotage des formations par apprentissage. En prenant en compte cette réalité, le Conseil Régional a un rôle prépondérant dans l'accès à l'emploi des jeunes et leur insertion sociale.

Le déterminisme social reste un élément fort et ce, en dépit des réformes successives. Tous les enfants ne sont pas égaux devant le décrochage scolaire et penser les solutions de remédiation implique d'en penser aussi la disparité des causes. Le territoire de vie reste un élément fondamental comme la catégorie socio- professionnelle. S'il faut doter

les zones rurales de moyens, la constante des chiffres et les réalités du précariat dans la déqualification des quartiers dits « prioritaires », dans la Politique de la ville, doivent nous inciter à réinterroger non pas la dotation de cette politique mais la manière d'en utiliser les fonds.
L'orientation se doit d'être choisie plus que subie et l'existence d'un service public de l'orientation en Région prend tout son sens. L'orientation est le résultat d'un processus qui se construit dans le temps, complémentaire aux résultats scolaires. Pour atteindre cet objectif il convient de construire et de développer un accompagnement personnalisé et de permettre une plus grande ouverture de l'Ecole sur son environnement. Afin d'accompagner le jeune dans sa prise de décision, ses choix d'orientation, celle-ci ne doit pas être vue uniquement comme une « adéquation » entre formation/emploi.

CONSTATS, BESOINS, ATTENTES

→ Élargir les horizons et pouvoir tester différentes activités, en dehors des repères familiaux ou du groupe.
→ Des réorientations professionnelles plus fréquentes (9 % des jeunes inscrits à pôle emploi en mars 2020 changent de domaine professionnel au cours de l'année suivant leur inscription, contre 5 % un an plus tôt)
→ La vision qu'ont les jeunes du travail est étayée par certaines valeurs clés telles que le droit de toute personne à un revenu, l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, le fait d'avoir un emploi valorisant, et la possibilité de contribuer à la société d'une autre manière que par l'emploi

ENJEUX

→ Rompre l'isolement et favoriser la relation de confiance avant d'entreprendre des actions concernant la sphère professionnelle
→ Faciliter l'accès à des premières expériences positives d'activité et/ou de formation
→ Maintenir l'accès à la formation professionnelle continue pour faciliter les adaptations à l'environnement économique et à l'évolution des attentes des jeunes en matière d'activité
→ Réduire et lutter contre toutes les formes de discrimination et tous les jeunes, quel que soit leur statut, doivent avoir le droit à des revenus sûrs pour vivre une autonomie réelle.

PRÉCONISATIONS

3 - FAVORISER LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRES CO CONSTRUIT AVEC LES MOUVEMENTS D'ÉDUCATIONS POPULAIRES

4 - SOUTENIR LES EXPÉRIENCES QUI PERMETTENT DE SE CONSTRUIRE DES COMPÉTENCES SOCIALES ET PROFESSIONNELLES TRANSVERSALES (EXPÉRIENCE À L'INTERNATIONAL : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES, CAPACITÉ DE S'ADAPTER À UN NOUVEL ENVIRONNEMENT, PAS DE CÔTÉ SUR DES RÉALITÉS SOCIALES, PROFESSIONNELLES DIFFÉRENTES... ; ENGAGEMENT AVEC DES COMPÉTENCES SOCIALES, RELATIONNELLES ...)

5 - RENFORCER LE LIEN ENTRE LES OF (ORGANISME DE FORMATION) ET LES RÉSEAUX EMPLOYEURS. IL CONVIENT D'ACCOMPAGNER LES STAGIAIRES À LA RECHERCHE DE STRUCTURE D'ALTERNANCE ET DE CONDITIONNER LES SUBVENTIONS ET LES AIDES AUX EMPLOYEURS QUI FONT UN TRAVAIL AUTOUR DE L'EMPLOI DES JEUNES.

6 – RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ESPACES DE FORMATIONS (OF, CFA, LYCÉE, ÉCOLES DE PRODUCTION...) ET LES RÉSEAUX EMPLOYEURS. SOUTENIR LES ACTIONS FAVORISANT LA RECHERCHE DE STAGES.

AUTONOMIE

CONSTATS GÉNÉRAUX :
L'INÉGALITÉ DE RESSOURCES S'ÉTALE PENDANT UNE DURÉE DE PLUS EN PLUS CONSÉQUENTE, CE QUI HYPOTHÈQUE LEUR AVENIR ET LE NÔTRE. LES PHÉNOMÈNES DE PAUPÉRISATION, DE PRÉCARISATION ET D'INÉGALITÉ SONT TRÈS CONCRÈTEMENT EN CROISSANCE POUR LES JEUNES, CE QUI PEUT EXPLIQUER QUE LE LIEN FAMILIAL EN TANT QUE PREMIER SOUTIEN, SOIT LUI, PLÉBISCITÉ PAR LES JEUNES.
POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA VIE QUOTIDIENNE, LE CRAJEP EST TRÈS ATTACHÉ À UNE AUTONOMIE QUI SE CONSTRUIT ET S'ENTRETIENT TOUT AU LONG DE LA VIE, DEPUIS LA TOUTE PETITE ENFANCE (L'AUTONOMIE EST UNE CONQUÊTE), JUSQU'À LA VIEILLESSE (LA RECHERCHE DE LA PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE). ELLE EST UN ENJEU POUR LA SOCIÉTÉ, PARFOIS MÊME, UNE INJONCTION.

L'autonomie est un processus : nous ne devenons pas autonome à la majorité, ni en un jour… C'est donc quelque chose qui se construit, y compris depuis la toute petite enfance et qui s'inscrit dans un premier temps dans la vie quotidienne. L'autonomie se construit dans un environnement (familial, scolaire, associatif…) sur un territoire. Pour développer et construire notre autonomie et la richesse, la cohérence du territoire va permettre de multiplier les opportunités de développer des compétences, des capacités transversales permettant l'autonomie . Mais les accidents de la vie peuvent également ralentir fortement ce processus. La question des conditions matérielles d'accès à l'autonomie reste un chantier à décliner :
→ Inclusion numérique
→ Transport. Pour les collégiens et lycéens du milieu rural, le transport scolaire est parfois la seule solution de mobilité proposée à ce jour.
→ Logement
→ Alimentation (restauration scolaire, universitaire…)
→ Accès à des ressources.

Les compétences de mobilité sont fondamentales dans la société d'aujourd'hui et encore davantage dans le milieu rural où les transports en commun sont souvent peu efficients. La mobilité, variable en fonction des réalités du territoire, est d'autant plus indispensable pour les jeunes vivant en milieu à faible économie et à offre de formation limitée.

Les services de proximité développés dans les territoires ruraux assurent une solution à la crise du logement actuelle. En effet, les liaisons établies de bourg à bourg, et encore davantage, de communes à villages sont une réponse pour les populations.

CONSTATS, BESOINS, ATTENTES

→ Diversité des contextes sociaux (en famille ou hors, urbain/rural, connexion internet…)
→ Inégalité face à l'accompagnement et aux capacités des familles
→ L'accès aux droits relève aussi pour les jeunes d'une volonté de lutter contre la déshumanisation des rapports sociaux, que ce soit entre pairs mais également avec les services administratifs. Ils.elles déplorent d'être « considéré.es comme des numéros ».
→ Discontinuités entre les dispositifs qui peuvent créer des ruptures de parcours
→ Ce qui est difficile d'accès pour la population jeune en général l'est encore plus pour les jeunes porteurs d'une différence vis à vis de la norme, de quelque nature qu'elle soit (culturelle, capacitaire, sociale…)

ENJEUX

→ L'accès aux droits communs reste un enjeu fort
→ Renforcer l'information et la formation des jeunes à la compréhension des dispositifs administratifs concernant la scolarité, la santé et tous les droits en général
→ Pratiquer et inciter à la mobilité territoriale et internationale
→ Obtenir un premier contact et développer la confiance par l'accompagnement rapproché
→ Favoriser l'ouverture par rapport au milieu d'origine

PRÉCONISATIONS

7 - SOUTENIR LES DIFFÉRENTES FORMES DE DÉPART (VACANCES OU AUTRES) COMME 1ER STADE D'AUTONOMIE : VIVRE UN « PREMIER DÉPART » ; FAIRE L'EXPÉRIENCE D'UNE COLONIE DE VACANCES, D'UNE CLASSE DE DÉCOUVERTES, AVANT 14 ANS ;

8 - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN ET DES AIDES SIGNIFICATIVES POUR LE PERMIS DE CONDUIRE ET PREMIER ACHAT D'UN VÉHICULE (EN PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX).

9 - METTRE EN PLACE DES ACTIONS CITOYENNES : INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE L'ACCÈS AUX DROITS TANT SUR LE VOLET DE LA SCOLARITÉ, DE LA SANTÉ…

10 - DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR LES JEUNES

11 – SOUTENIR, EN LIEN AVEC L'ÉTAT, UN REVENU MINIMUM STABLE OUVERT DÈS 18 ANS POUR TOUS LES JEUNES SANS RESSOURCES ET NE PRENANT PAS EN COMPTE LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET LES AIDES AU LOGEMENT, PENDANT TOUTE LA DURÉE DU PARCOURS D'INSERTION AVEC UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET HUMAIN VERS L'EMPLOI ET UNE COUVERTURE MALADIE

VIE SOCIALE - VIVRE ENSEMBLE

LA SITUATION DES JEUNES SE DÉGRADE AVEC UNE ACCÉLÉRATION IMPORTANTE DEPUIS LA CRISE COVID :
→ LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE SONT IMPORTANTES (CONSTAT TIRÉ DE LA PAROLE DE JEUNES COMME DES PROFESSIONNEL.LES DE SANTÉ) : PERTE DE MOTIVATION, QUESTIONS EXISTENTIELLES, ISOLEMENT, ÉTAT DÉPRESSIF…
→ LES JEUNES SE SENTENT STIGMATISÉS ET SUBISSENT BEAUCOUP DE DISCRIMINATIONS. PLUS SPÉCIFIQUEMENT, LES 18-24 ANS INDIQUENT PLUS SOUVENT UNE DISCRIMINATION À CAUSE DE L'ÂGE (30 % CONTRE 26 % EN MOYENNE). LES JEUNES FEMMES INDIQUENT DAVANTAGE AVOIR SUBI DES DISCRIMINATIONS LIÉES AU GENRE (31 % CONTRE 24 % EN MOYENNE), ALORS QUE LES JEUNES HOMMES ÉVOQUENT PLUS SOUVENT DES DISCRIMINATIONS LIÉES À LEUR COULEUR DE PEAU OU À LEURS ORIGINES (25 % CONTRE 21 % EN MOYENNE), LEUR LIEU D'HABITATION/LEUR QUARTIER (24 % CONTRE 19 %), LEUR ÉTAT DE SANTÉ OU UN HANDICAP PHYSIQUE (16 % CONTRE 13 %). (INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE, BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2021, JANVIER 2022)

Les besoins spécifiques en milieu rural

Les jeunes ruraux n'ont pas forcément le même accès aux offres de services et d'activités de loisirs. En effet, les activités sportives, les activités culturelles, l'accès à la bibliothèque et l'accueil de loisirs sont moins accessibles en milieu rural qu'en milieu urbain et semi-urbain. On constate une disparité dans les ressources éducatives qui dépendent étroitement du degré de services disponibles. Ces écarts créent de fait, des inégalités et conditionnent les parcours éducatifs.
Les pôles enfance-jeunesse se situent au cœur de la politique des collectivités puisque leurs actions visent entre autres à permettre à la population jeune de rester dans le territoire. De même, la mise en place d'une politique associative dans une commune permet de s'attacher à tout un tissu social bénévole sur lequel s'appuyer pour animer et contribuer au service public. L'impact de tous les services d'utilité sociale (accueil de la petite enfance, périscolaire, accueils de loisirs mercredis, petites vacances, restauration scolaire) qui sont souvent organisés localement par les associations est ainsi considérable. Ce sont des services indispensables pour la vie quotidienne des familles, qui permettent en premier lieu aux deux parents ou parents en situation monoparentale de travailler et aux enfants de suivre une scolarité dans leur lieu de vie. Ils ont un rôle fondamental, au-delà de l'éducatif, pour la vie économique d'un territoire et par conséquent aussi son dynamise, sa vitalité, son attractivité.

CONSTATS, BESOINS, ATTENTES

→ Les inégalités et les discriminations freinent la vie sociale et sont un facteur important d'isolement et de repli sur soi à titre individuel ou au sein d'un groupe.
→ La solitude et l'isolement sont des facteurs aggravant de n'importe quelle pathologie psychique ou somatique, souffrance mentale.
→ Plus la personne est isolée, plus elle tend à renforcer son isolement en évitant tous les contacts extérieurs.
→ La santé mentale des jeunes se dégrade notamment suite à la crise sanitaire
→ Les jeunes manquent d'espaces de sociabilité autonomes et une réflexion sur l'espace publique reste à mener

ENJEUX

→ Les espaces de vie sociale entre pairs sont essentiels dans la construction de la jeunesse
→ L'implication des personnes concernées dans l'organisation et le développement de leur vie sociale (associations formelles ou informelles visant à l'organisation d'éventements culturels, la promotion de ses droits, la solidarité...) est une source de développement des réseaux sociaux
→ Favoriser l'expression des personnes concernées sur leurs besoins spécifiques (auto-représentation)

PRÉCONISATIONS

12 - LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES DOIT ÊTRE DANS LES PTSM (PROJET TERRITOIRE SANTÉ MENTALE) – PILOTÉS PAR LES VILLES, L'ARS

13 - SOUTENIR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS SUR LES ENJEUX DE SANTÉ (ENSEIGNEMENT, ANIMATION, ÉDUCATION SPORTIVE...)

14 - RENFORCER L'APPUI AUX ESPACES DE PAROLES COLLECTIVES, D'ÉCOUTE, QUI PERMETTENT DE DÉDRAMATISER LES SITUATIONS ET D'ORIENTER VERS DES PRISES EN CHARGES LÉGÈRES SI BESOIN.

15 - FAVORISER L'INCLUSION DES PUBLICS « EXCLUS » (EX : PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP) TANT DANS LES ESPACES DE VIE SOCIALE COMMUNS QUE CEUX DÉDIÉS

16 - DÉVELOPPER DES PROGRAMMES D'ACTIONS FAVORISANT LE VIVRE ENSEMBLE EN S'APPUYANT SUR LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

DÉMOCRATIE ET ENGAGEMENTS

CONSTATS GÉNÉRAUX :

L'ENGAGEMENT CONSTITUE UN ENJEU PRIORITAIRE POUR L'ÉMANCIPATION DES INDIVIDUS ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ. LOIN D'ÊTRE « DÉSENGAGÉS », LES JEUNES SONT AU CONTRAIRE PORTEURS DE NOUVELLES FORMES DE PARTICIPATION À LA VIE DE LA CITÉ, QUI S'INSCRIVENT DANS DES CADRES COLLECTIFS, PAS NÉCESSAIREMENT DANS LE CADRE DE DISPOSITIFS.

CES ESPACES D'ENGAGEMENTS CONSTITUENT DES LEVIERS DE REMOBILISATION, D'APPRENTISSAGE PARTAGÉ ET DE PRATIQUES DÉMOCRATIQUES. LE DÉCLENCHEMENT DE L'ENGAGEMENT EST LIÉ À UNE HISTOIRE PERSONNELLE ET « CE SENTIMENT QU'IL Y A DES IDÉES FORTES À DÉFENDRE ». L'ENGAGEMENT PEUT DONC PRENDRE DIFFÉRENTES FORMES ET SE CONSTRUIT AVEC D'AUTRES DANS LE TEMPS. IL EST TOUJOURS LIÉ À UN COLLECTIF QUI VEUT FAIRE SOCIÉTÉ. L'ENGAGEMENT EST LIBRE ET CONSCIENT ET NE SE DÉCRÈTE PAS.

EN 2018, LE CRAJEP A FAIT UNE ÉTUDE AUPRÈS DE 800 JEUNES.

Parmi les éléments révélateurs, il ressort :

→ Le sens de l'engagement : valeurs personnelles (43%), études ou leur métier (43 %) volonté d'aider les autres (25,6 %).

→ Les impacts identifiés : « le sens des responsabilités » pour 78 %.

→ Les besoins et manques sont tout aussi explicites. Le premier se situe au niveau du besoin de valorisation, d'autres sont plus mesurés sur la valorisation de l'engagement et considèrent que « l'on s´engage par valeur et non pas pour être valorisé. On est valorisé par l'échange et les expériences que l'on peut avoir durant notre engagement ».

→ L'engagement constitue un enjeu prioritaire pour l'émancipation des individus et pour le développement de la société. Les jeunes s'engagent dans de nouvelles formes de participation à la vie de la cité, qui s'inscrivent dans des cadres collectifs et des dispositifs multiples (bénévolat, service civique, BAFA, volontariat international, juniors associations, …). Pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les espaces collectifs constituent des leviers de remobilisation, d'apprentissage partagé, d'acquisition de savoirs et de compétences (sociales, citoyennes, culturelles). Nous sommes pris dans des discours paradoxaux, on parle souvent d'une baisse des engagements des jeunes (qui reste réellement à démontrer) mais on connaît de fortes mobilisations militantes là où « on ne les attend pas forcément ».

Réfléchir à la question de l'engagement c'est :

→ Se poser la question des formes d'engagements (institutionnels et hors dispositifs et institutions)

→ Se poser la question de la place que l'on donne aux jeunes dans les espaces dirigeants de nos organisations (politiques, syndicales ou associatives)

→ Se poser la question du résultat : le sentiment d'impuissance que peuvent ressentir les jeunes quant à l'évolution du monde ; on agit, on manifeste mais pour quels résultats concrets ?

→ Se poser la question de la place des jeunes dans les espaces collectifs et d'expérience de la démocratie : participation dans les lycées, l'université ou dans les espaces collectifs associatifs

→ Se poser la question de la participation dans les espaces de concertation sur les territoires locaux et régionaux.

CONSTATS, BESOINS, ATTENTES

→ Il est nécessaire, pour lever les freins à l'engagement de toutes et de tous, de leur permettre d'avoir accès à des conditions de vie, économiques et sociales propices à un engagement volontaire

→ Le service civique créé depuis maintenant 10 ans est un moyen important à disposition des jeunes pour s'engager au sein d'une structure, en bénéficiant d'une aide financière et d'un accompagnement humain.

→ L'engagement associatif est varié : parfois sur du court terme, sur des actions ponctuelles ; il est surtout sur une recherche de sens, d'autonomie et de pouvoir d'agir. Il interroge de fait l'organisation démocratiques des structures.

→ La disponibilité des jeunes est une vraie question. Entre la charge de travail lié à la scolarité ou aux études, et l'alimentation de la vie sociale, s'engager représente un réel effort d'organisation et d'investissement.

ENJEUX

→ Favoriser progressivement l'ouverture sur l'extérieur pour découvrir de nouveaux environnements

→ Favoriser la compatibilité entre les engagements et les situations professionnelles ou de formation dès le collège

→ Favoriser le droit à l'expression et à la mobilisation pour les publics discriminés ou stigmatisés

PRÉCONISATIONS

17 - SOUTENIR LA DIVERSITÉ DES FORMES D'ENGAGEMENT : ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE, ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS, CENTRES DE VACANCES, CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES, JUNIORS ASSOCIATIONS, ASSOCIATIONS TEMPORAIRES D'ENFANTS, CONSEILS DE VIE LYCÉENNE ...

18 - MOBILISER LA MÉTHODOLOGIE DU DIALOGUE STRUCTURÉ TERRITORIAL POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

19 - SOUTENIR DES ACTIONS D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

20 - DÉVELOPPER QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT LES OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT CITOYEN EN FRANCE, EUROPE ET À L'INTERNATIONAL (CHANTIER DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, CES, SCI, VSI, SCV...), ET FAVORISER LEUR ACCESSIBILITÉ.

21 - SOUTENIR LES MAISONS DES LYCÉENS (MDL), LES CVL ET RENFORCER LEURS RÔLES ET LA PLACE DES JEUNES DANS CES ESPACES.

PROPOSITIONS ET PRÉCONISATIONS

Les propositions, préconisations du CRAJEP s'inscrivent dans une logique de vouloir, avec le Conseil Régional, avec les acteurs régionaux de la jeunesse (collectivité, État, associations) réfléchir et contribuer à la construction de politiques publiques. C'est bien dans cette continuité et avec le sens des responsabilités qui nous lie aux jeunesses et aux institutions représentatives de la République que le CRAJEP est à l'écoute des attendus de la Région et prêt à y répondre.

LE CRAJEP

LE CRAJEP (COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE) EST UNE COORDINATION QUI RÉUNIT 26 FÉDÉRATIONS ET MOUVEMENTS RÉGIONAUX. IL CONSTITUE UN ESPACE DE VALORISATION ET DE PROMOTION DES ACTIVITÉS DE CES ASSOCIATIONS. IL EST AUSSI UN LIEU DE RÉFLEXION D'ANALYSE, D'ÉLABORATION ET DE REPRÉSENTATION DES POUVOIRS PUBLICS. EN PAYS DE LA LOIRE, L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUCHE UN.E HABITANT SUR TROIS, ANIMÉE PAR 50 000 PERSONNES ENGAGÉES DANS DIFFÉRENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION POUR DES ACTIVITÉS À PLUS DE 600 000 000 €/AN.

CRAJEP PAYS DE LA LOIRE
102 RUE SAINT-JACQUES
44200 NANTES
TÉL : 02 51 86 02 60
CONTACT@CRAJEP-PDL.ORG

COMITÉ RÉGIONAL
DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
www.crajep-pdl.org

crajep
Pays de la Loire